

Communiqué - Prolongation délai d'engagement

Suite au communiqué émanant de la FAF portant sur la prolongation du délai d'engagement, il est porté à la connaissance des clubs que le délai d'engagement fixé initialement le 15/09/2018 est prolongé jusqu'au 30/09/2018. Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté.

Prière prendre dispositions nécessaires.

Salutations Sportives.